

La croissance économique dans l'agglomération : mode d'emploi

Jean-Pierre Gorges a réaffirmé, à l'occasion des vœux aux acteurs économiques du territoire le 26 janvier dernier, sa vision du développement économique : s'appuyer sur les entreprises locales pour créer de la croissance. Cette stratégie a un nom : le développement endogène !

Développement économique endogène : de la théorie à la pratique

Les objectifs de progrès et d'amélioration du niveau de vie des habitants sont deux piliers du développement économique.

Une des conditions pour y parvenir est la création de richesses, ou croissance économique, désignant la variation positive de la production de biens et de services sur une période donnée.

A la question " comment créer de la croissance ? ", différentes théories opposent depuis des siècles les économistes et les politiques. Si les courants de pensée sont nombreux, aucun ne s'impose comme la règle.

Si la croissance exogène vise à attirer le capital (moyens de production...) comme une ressource, la croissance endogène consiste pour sa part à construire une base locale d'activités. Dans cette vision l'action publique consiste à valoriser les initiatives locales et l'innovation. Le

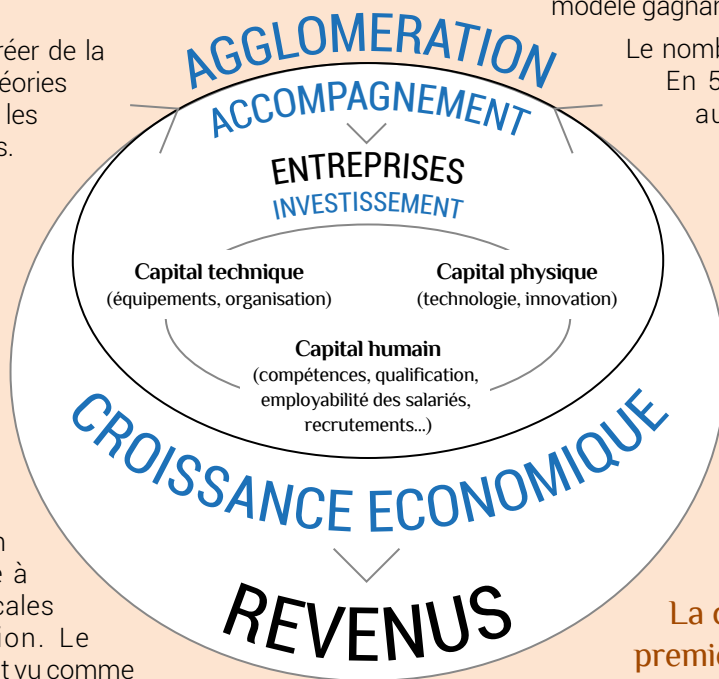
territoire est vu comme un producteur de richesses.

En développant l'innovation ;

Et surtout en maintenant l'investissement public, le territoire se développe. Les entreprises du territoire créent des richesses et de l'emploi. Il n'est qu'à observer l'évolution quasi constante du PIB par habitant pour s'en convaincre.

Il est l'indicateur par excellence d'un modèle gagnant-gagnant.

Le nombre d'emplois en est un autre. En 5 ans (2006-2011) et même au plus fort de la crise il a continué d'augmenter (+2,4%). Aujourd'hui, l'agglomération compte plus d'un emploi pour un actif, soit 56 217 emplois.



31 192
soit le PIB par habitant (€) sur Chartres métropole (23 757 en Eure-et-Loir et 26 134 en région Centre)

105
soit le nombre d'emplois pour 100 actifs ayant un emploi sur l'agglomération. Il était de 98 en 1999

La croissance endogène, premier vecteur d'attractivité du territoire :

Le succès de la stratégie territoriale de l'agglomération ne se dément pas. Ici, le développement endogène ne s'oppose pas au développement exogène. Bien au contraire.

Accompagner efficacement les entreprises dans leur projet de développement, leur assurer les services dont elles ont besoin, maîtriser la fiscalité et donc leur offrir une indispensable stabilité, telles sont les priorités de Chartres métropole dans l'action quotidienne.

L'amélioration du cadre de vie et la présence, toujours renforcée, d'équipements publics de qualité constituent d'autres atouts pour les entreprises locales d'une part, mais également pour les entreprises extérieures à notre territoire. A bien soigner les siens, on finit par attirer les autres !

8863
soit le nombre d'établissements dans l'agglomération

Sur le territoire de Chartres métropole, la ligne poursuivie a le mérite de la clarté et de l'efficacité !

En encourageant les réseaux au sein desquels les entreprises s'épanouissent quelle que soit leur taille ;

En accompagnant le développement du capital humain en d'autres termes, permettre aux établissements d'asseoir, d'améliorer, de déployer des compétences et les savoirs de leurs salariés ;